

Dimitri Houbron

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la
Santé
14 avenue Duquesne
75 007 PARIS

Paris, le 03 mars 2020

Monsieur le Ministre, *Cher Olivier,*

Tout d'abord, permettez-moi de vous faire part de ma satisfaction à la suite de votre nomination en qualité de Ministre Solidarités et de la Santé. Je vous témoigne ma confiance dans votre capacité à répondre aux enjeux qui découlent de votre département ministériel au regard du travail remarquable que vous avez mené en qualité de député au sein de la commission des affaires sociales.

Je me permets de vous écrire à la suite de ma Question Ecrite (n° 26323), publiée au Journal Officiel (JO) du 04 février 2020, qui a reçu une réponse, de votre prédécesseur, publiée au JO du 11 février 2020.

Dans cette question, intitulée « *La prise en charge des personnes atteintes de fibromyalgie* », j'interrogeais votre Ministère pour connaître ses avis et orientations de « *nature à renforcer la reconnaissance de la fibromyalgie afin que les malades puissent avoir une prise en charge facilitée que ce soit pour les frais médicaux ou la reconnaissance d'un statut calibré* ». Le Ministère m'a répondu qu'il a, je le cite, « *souhaité s'appuyer sur une expertise de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) afin d'avoir des connaissances actualisées issues des recherches internationales et pluridisciplinaires sur la fibromyalgie. Les cinq axes principaux de cette expertise sont : - les enjeux sociétaux, économiques et individuels en France et à l'étranger, - les connaissances médicales actuelles, - la physiopathologie de la fibromyalgie, - la prise en charge médicale de la douleur chronique - la problématique spécifique en pédiatrie* ».

Sachez, Monsieur le Ministre, que cette démarche préliminaire me paraît nécessaire et de nature à éclairer certaines zones d'ombres sur cette problématique.

Par la présente, je vous sollicite afin de savoir de quelle manière vous donnerez suite au rapport de l'INSERM, qui se rendra public 04 mai prochain, et ce quel que soit ses conclusions.

De plus, je souhaiterais savoir si vous comptiez mobiliser les services de votre Ministère, les professionnels ou le tissu associatif à l'occasion de la Journée internationale de la fibromyalgie du 12 mai prochain.

Sachez, Monsieur le Ministre, que je reste à votre entière disposition si vous souhaitez que je sois impliqué dans une éventuelle mobilisation sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Avec tout mon soutien!

M. Dimitri HOUBRON
Député de la 17^e circonscription du Nord

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the printed name and title.